

Rapport public Parcoursup session 2023

Aix-Marseille Université - Site d'Aubagne - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours Activités Equestres Adaptées - APAS

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Aix-Marseille Université - Site d'Aubagne - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours Activités Equestres Adaptées - APAS	Jury par défaut	Tous les candidats	30	447	71	84	22	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

La réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS) :

* Disposer de compétences scientifiques

Les études en STAPS comportent en effet des enseignements scientifiques pluridisciplinaires (sciences de la vie, sciences humaines et sociales). Les étudiants doivent être en mesure d'assimiler ces contenus et de construire un raisonnement à partir de concepts scientifiques.

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté

Les études en STAPS demandent en effet fréquemment aux étudiants de rédiger des documents de synthèse ou des mémoires et d'en assurer la présentation orale. Par ailleurs, de nombreux étudiants s'orientent vers la présentation de concours, dans lesquelles les compétences rédactionnelles sont essentielles. Il s'agit donc de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser des informations.

* Disposer de compétences sportives

Les études en STAPS comportent une part importante de pratique sportive. Il semble donc nécessaire au préalable, en tant que pratiquant, de posséder une expérience régulière et diversifiée dans les activités physiques et sportives ainsi que d'un bon niveau de préparation physique.

* Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes

Le domaine professionnel auquel préparent les études en STAPS renvoie en effet majoritairement aux métiers de l'enseignement, de l'éducation, de l'entraînement, de l'accompagnement des personnes ou de la réhabilitation, dans lesquels l'intervenant est responsable de la sécurité du public qui lui est confié, et garant de l'éthique et des valeurs qu'il transmet. De ce fait, l'exercice préalable de fonctions d'animation, d'encadrement, de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes constitue un atout.

* Disposer des méthodes de travail et de l'autonomie nécessaires pour réussir des études universitaires en STAPS
Les licences en Sciences et techniques des activités physiques et sportives sont avant tout des études universitaires pluridisciplinaires. Les candidats doivent donc montrer qu'ils font preuve d'autonomie et qu'ils disposent des méthodes de travail adéquates. Ces capacités figurent statistiquement parmi les plus décisives dans la réussite de leurs études.

Ces attendus décrivent les compétences favorables à la réussite en Licence STAPS. Ils ne sont pas hiérarchisés, les compétences étant toutes considérées d'égale importance. Comme il y a plusieurs manières de réussir en STAPS, un attendu faiblement développé peut être compensé par d'autres.

Attendus locaux

Il existe des attendus spécifiques pour l'antenne d'Aubagne, proposant un parcours original en France, axé sur les pratiques équestres adaptées (Option Activités Equestres Adaptées - AEA) dans le cadre de la Licence Activité Physique Adaptée et Santé. Les conditions d'entrée en Licence 1 en complément des attendus nationaux de la formation STAPS portent sur le niveau de pratique en équitation : il est attendu que les candidats soient titulaires a minima du galop 5 mais les candidatures avec un niveau de pratique inférieur pourront être examinées si celui-ci est compensé par un projet de formation cohérent.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La licence STAPS s'inscrit sur trois axes :

- (i) découverte pratique et théorique de nombreuses activités physiques, sportives et artistiques,
- (ii) formation universitaire scientifique et pluridisciplinaire,
- (iii) immersion rapide en situation préprofessionnelle.

Elle se compose d'un portail (L1), se divisant ensuite en quatre mentions à partir de la L2. Les matières restent communes aux 4 mentions en S3 puis sont spécifiques à partir du S4 :

1. Activité Physique Adaptée et Santé (APAS),

Cette mention est celle proposée sur le site d'Aubagne. Les contenus sont adaptés à la fois à la formation d'un enseignant en Activité Physique Adaptée et Santé (E.APAS), et à la spécialisation en Activités Equestres Adaptées (E.APAS - AEA).

2. Education et Motricité (EM; parcours professorat collège/ lycée - PCL; parcours professorat des écoles PE),
3. Ergonomie du Sport et de la Performance Motrice (ESPM),
4. Management du Sport (MS)

L'antenne d'Aubagne propose spécifiquement dès la L1 une option Activités Equestres Adaptées (AEA), débouchant naturellement sur la mention APAS en L2.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Nous avons utilisé la procédure d'examen des vœux proposée par la conférence des directeurs et doyens STAPS (C3D STAPS) pour l'accès à la Licence STAPS. Cette procédure visait à harmoniser le traitement entre les différentes composantes STAPS de France pour un traitement des candidatures équitable. Cette procédure a été mise à disposition de tous les UFR et départements STAPS à travers une application dédiée et un mode d'emploi détaillé. La procédure mise au point par la C3D repose sur les attendus nationaux aux formations STAPS, à savoir « disposer de compétences scientifiques », « savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté », « disposer de compétences sportives », spécifiquement en équitation dans le cadre de la présente offre de formation, et enfin « manifester un intérêt pour l'exercice de responsabilité collective, associative ou citoyenne ».

Il s'agissait de mettre en avant des compétences jugées favorables à la réussite en STAPS des attendus évaluables. Les notes sur 20 collectées sur Parcoursup en Première et des 2 premiers trimestres de Terminale sont moyennées puis transformées selon une logique exponentielle, pour calculer les scores pour les compétences scientifiques et littéraires. Ce traitement permet de favoriser les candidats ayant reçu de bonnes évaluations au cours de leur cursus. Les candidates et candidats à la Licence STAPS répondent également à un questionnaire d'auto-évaluation concernant (1) leur niveau sportif, (2) leurs qualifications en matière d'encadrement, d'animation ou de sécurité, et (3) leurs expériences et compétences civiques, citoyennes, de défense, de protection civile et d'engagement associatif.

Ces informations permettent de renseigner plus précisément les compétences sportives et d'encadrement/engagement citoyen. Les réponses doivent être attestées par des pièces justificatives, téléchargées sur la plate-forme Parcoursup. Ces pièces sont clairement décrites et contrôlées pour chaque niveau de réponse, de manière à éviter toute ambiguïté. Les justificatifs de niveau de pratique (particulièrement pour la justification des Galops obtenus pour l'antenne d'Aubagne) doivent être des pièces officielles émanant de la fédération française d'équitation. Les données de la fiche Avenir sont également prises en compte.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La Licence STAPS proposée sur l'antenne d'Aubagne reste une filière en tension qui nécessite d'anticiper au maximum l'élaboration de son dossier Parcoursup, en favorisant dès le lycée, la construction d'un parcours personnel permettant de cibler et comprendre la spécificité de l'antenne aubagnaise. Le niveau de pratique sportive en équitation est une condition essentielle d'accès à cette formation universitaire. La spécialisation dans les activités équestres adaptées est un axe à privilégier dans le projet de formation présenté. L'engagement citoyen permet d'apporter un complément à son dossier de candidature tout aussi valorisé que les résultats académiques, ce qui offre différentes possibilités de réussir en STAPS : une faiblesse dans un domaine pourra être compensée par d'autres points forts...

L'examen des dossiers est effectué selon les éléments de preuve déposés par le candidat sur la plateforme Parcoursup (Cf Modalités d'examens des vœux), il est par conséquent important d'anticiper le recueil de ces éléments de preuve auprès des organismes certificateurs.

Concernant le niveau de pratique en équitation, la présentation des attestations de la FFE d'obtention des Galops est donc un critère essentiel et prioritaire dans l'étude des dossiers. Le projet de formation motivé doit montrer la capacité du candidat à se projeter dans son parcours de formation et mettre en exergue l'adéquation de son profil avec son projet professionnel (les phrases type « j'aime le sport depuis que je suis tout petit », « les chevaux sont ma passion depuis toujours » sont à éviter). La seule pratique sportive en équitation ne peut être une argumentation suffisante pour faire correspondre un profil personnel à un projet professionnel. Il est important de mettre en avant un projet professionnel dont l'appétence pour le bien-être équin, l'éthologie, la médiation équine, l'enseignement en activités physiques adaptées et santé notamment au moyen des activités équestres adaptées, la relation entre l'équidé et l'humain, seront centrales.

Il est donc inutile de candidater à la formation STAPS d'Aubagne sans être un cavalier ou une cavalière un minimum aguerri.

Les candidats ne doivent pas attendre de la formation STAPS APAS AEA d'Aubagne un développement de leurs compétences sportives (en vue de pratiques compétitives ou de performances sportives), mais plutôt des compétences professionnelles amenant aux métiers de l'activité physique adaptée et de l'activité équestre adaptée à des fins d'amélioration du bien-être et de la santé.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Attendu 1 : Niveau de compétences scientifiques en 1re et en Terminale	Notes de 1ère et de Terminale	- Notes des enseignements scientifiques de l'ensemble commun et notes des enseignements scientifiques de spécialité - Dans chaque enseignement sont prises en compte les notes de contrôle continu des trois trimestres de première et des deux premiers trimestres de terminale, ainsi que les notes obtenues lors des épreuves terminales du baccalauréat. - Lorsqu'il n'y a pas d'épreuve terminale 100% contrôle continu. - Bonus de 2 points maximum pour les options scientifiques	Essentiel
	Attendu 2 : Niveau de compétences littéraires et argumentaires en 1re et en Terminale.	Notes de 1ère et de Terminale	- Notes des enseignements littéraires de l'ensemble commun et notes des enseignements littéraires de spécialité - Dans chaque enseignement sont prises en compte les notes de contrôle continu des trois trimestres de première et des deux premiers trimestres de terminale, ainsi que les notes obtenues lors des épreuves terminales du baccalauréat. - Lorsqu'il n'y a pas d'épreuve terminale 100% contrôle continu. - Bonus de 2	Essentiel

			points maximum pour les options littéraires	
	Attendu 3 : Niveau de compétences sportives.	Notes de 1ère et de Terminale	- Notes de contrôle continu d'EPS des trois trimestres de première et des deux premiers trimestres de terminale – Bonus de 3 points maximum pour l'option EPS	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Attendu 5 : Méthodes de travail et autonomie pour réussir des études universitaires en STAPS.	Fiche avenir	- Fiche avenir : - Méthodes de travail - Autonomie - Capacité à s'investir	Très important
Savoir-être	Attendu 5 : Méthodes de travail et autonomie pour réussir des études universitaires en STAPS	Fiche avenir	- Fiche avenir : Engagement citoyen, esprit d'initiative.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Attendu 5 : Méthodes de travail et autonomie pour réussir des études universitaires en STAPS	Fiche avenir et projet de formation	- Fiche avenir : Capacité à réussir - Le projet de formation motivé du candidat (à déposer dans le dossier Parcoursup) permet d'augmenter ou d'abaisser le score obtenu dans l'attendu 5 - Dispositif « Cordées de la réussite » dans les universités participantes : bonus de 2 points.	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Attendu 3 : Niveau de pratique sportive ou artistique en dehors de l'EPS.	Question 1 du questionnaire spécifique STAPS	- Plus haut niveau de pratique équestre dans un cadre scolaire ou extra-scolaire (la réponse à la question 1 du questionnaire spécifique STAPS doit être accompagnée	Essentiel

			d'une pièce justificative)	
	Attendu 4 : Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes	Questions 2 et 3 du questionnaire spécifique STAPS	- Plus haut niveau de qualification ou d'engagement dans les domaines du secourisme, de l'arbitrage, de la vie civique, citoyenne ou associative - Plus haut niveau de qualification ou d'expérience d'encadrement (Les réponses aux questions 2 et 3 du questionnaire spécifique STAPS doivent être accompagnées de leurs pièces justificatives)	Très important

Signature :

Eric Berton,
Président de l'établissement Aix-Marseille Université -
Site d'Aubagne